

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°166 du 26 Octobre 2023 - 3 Dinars



Quand l'Université Tunis El Manar se distingue

Dépasser les Objectifs de Développement Durable

A LA UNE

Budget de l'État Tunisien
2024
Entre priorités et défis

LIBRE - ECHANGE

Révision de l'accord
de libre-échange
avec la Turquie

DOSSIER

Les prix des loyers
en Tunisie

PUBLICATIONS

Note de lecture
«Le monde en 2040
vu par la CIA»



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08/2023

pour la réalisation d'une étude stratégique
pour la restauration et l'aménagement de
la zone sud du lac Nord de Tunis



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023
À 17H00**

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°166 du 26 Octobre 2023



Budget de l'État Tunisien 2024 : Entre priorités et défis

Les dépenses de l'État au titre du budget de l'État 2024 ont été fixées à 59 805 MD, soit une augmentation de 6,7% par rapport au budget de 2023.



Université Tunis EL Manar se distingue mondialement :

Dépasser les Objectifs de Développement Durable

L'Université d'El-Manar parmi les 10 meilleures universités mondiales classées dans les rangs 801 à 1000. L'Université Al Manar a amélioré son score ayant été placée pour 2023 entre la 1201ème et la 1500 place.



Étude sur le Potentiel de l'Agriculture Biologique en Tunisie :

Les Conclusions de la FAO

«Le potentiel de l'agriculture biologique en Tunisie a fait l'objet d'une étude inédite dont les résultats ont été présentés aux différents partenaires nationaux concernés par ce secteur ...», a fait savoir jeudi, la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies).



Innovative Startups & SME'S : Rapport Startup Genome

Une rencontre presse s'est tenue le mercredi 18 octobre pour présenter le projet « Innovative Startups&SME's », projet financé par la Banque Mondiale en partenariat avec la caisse des dépôts et consignations et smart capital.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES &
DÉBATS



SPORT



Analyse du marché de la location en Tunisie : Tendances du premier semestre 2023

Après son guide immobilier pour le premier semestre de l'année en cours, le premier portail en Tunisie, lance sa toute dernière édition du tensiomètre locatif qui retrace la dynamique du marché de la location longue durée en Tunisie.



Note de lecture : «Le monde en 2040 vu par la CIA»

« Le rapport sur le monde en 2040 vu par la CIA » est disponible, ces temps-ci, dans les librairies de Tunis. Il s'agit d'un document prospectif sur les tendances que connaîtront des différents secteurs, d'ici une quinzaine d'années.



Budget de l'État Tunisien 2024

Entre priorités et défis

Les dépenses de l'Etat au titre du budget de l'Etat 2024 ont été fixées à 59 805 MD, soit une augmentation de 6,7% par rapport au budget de 2023. Ceci sans tenir compte du

remboursement du principal de la dette de l'ordre de 17.863 MD, compris comme spécifié par le chapitre 17 de la loi organique du budget dans les dépenses du trésor alors

que les intérêts de la dette publique sont classés dans les dépenses de financement de l'Etat, conformément au chapitre 15 de la loi organique du budget.

Les dépenses budgétaires de l'Etat au titre de l'année 2024 s'élèveraient donc à 77,868 millions de dinars, dont 200 MD au titre de prêts et avances du trésor. Ceci alors que la Tunisie fait face à de grands défis nationaux et dans un contexte géopolitique régional et international sur lequel pèsent de grandes incertitudes.

Les priorités de l'Etat selon le rapport publié tout récemment sur les principales orientations de la loi des Finances 2024 sont :

- Un-développement économique global et durable visant la réalisation de la justice sociale et la parité entre les sexes ;
- L'amélioration du climat d'affaires et le rétablissement de la confiance avec les investisseurs et partenaires de la Tunisie afin de redonner à la Tunisie son positionnement en tant que site attractif à l'échelle internationale ;
- L'accélération des réformes économiques indispensables pour une croissance qui permettrait de neutraliser le déficit budgétaire et d'assurer la pérennité des finances publique ;
- Réformes fiscales visant plus d'efficacité économique et instaurant les principes de l'équité fiscale ;

- Appui de l'Etat aux populations souffrant de précarité et amélioration de la gouvernance dans le secteur public.
- Pour répondre à tous ces défis, les 59 805 MD consacreront 23 711 MD à une masse salariale qui a progressé de 4,1% par rapport aux 22 773 MD et 2912 MD auxquels s'ajouteraient leurs ressources propres qui s'élèvent à 2188 MD.

Continuant sur son programme de réformes, le gouvernement a entrepris de rationaliser les augmentations des salaires, en diminuant progressivement le nombre des diplômés des écoles de formation, dont ceux des Ministères de la Défense, de l'Intérieur et de la Justice et en augmentant l'âge de la retraite.

Les promotions annuelles n'excéderont pas les 20%, à quelques exceptions près et les postes vacants ne seront pas pourvus. L'administration et les établissements publics devraient pourvoir les postes vacants et couvrir leurs besoins en puisant dans les ressources humaines disponibles. Les demandes pour la retraite anticipée seront aussi encouragées afin de réduire les emplois dans la fonction publique. Le budget alloué à la compensation directe s'élève à 11 337 MD dont 3 591 MD

destinés aux produits de base, 7 086 MD à l'électricité et aux produits énergétiques et 660 MD au transport.

Pour les autres rubriques, la rationalisation est de mise. 2 539 MD ont été alloués aux dépenses de fonctionnement et 19 696 MD aux interventions de l'Etat. Il comprend, entre autres 5006 MD destinés aux programmes de développement (pistes agricoles, construction de structures sanitaires etc.). Le reste serait en partie consacré à la compensation et à des actions gouvernementales non définies avec précision.

L'investissement titre II bénéficiera de seulement 5 274 MD, ce qui reste assez dérisoire par rapport aux besoins du pays en investissements et dans les infrastructures et la maintenance des équipements publics. La Tunisie confrontée à des difficultés financières depuis des années s'est désengagée progressivement de son rôle d'investisseur public.

Le seul moyen de créer plus de croissance serait de substituer au financement public des investissements privés, mais serait-ce possible dans le climat d'affaires actuel ?

Amel BelHadj Ali



Équilibre budgétaire et souveraineté nationale

Le point sur la Loi de Finances rectificative 2023

La ministre des Finances, Sihem Nemsia a déclaré que "le recours à l'endettement intérieur est justifié par le refus des prêts conditionnés qui sont de nature à porter atteinte à la souveraineté nationale".

"La politique adoptée par le président de la République exige de veiller à ce que les négociations avec les bailleurs de fonds étrangers traditionnels soient menées d'égal à égal, dans le respect de la dignité et

de la souveraineté nationales ", a-t-elle affirmé lors d'une séance d'audition organisée, jeudi, par la commission parlementaire des Finances et du Budget et consacrée à la discussion du projet de loi de finances rectificative de 2023.

Selon un communiqué publié vendredi, par l'Assemblée des Représentants du Peuple, la ministre a mis l'accent sur l'importance du rôle des banques dans l'appui au budget de l'Etat et le soutien aux petites entreprises,

ajoutant que son département œuvre à mobiliser les mécanismes internes nécessaires permettant d'apporter une solution au problème de liquidité dont le transfert des fonds gelés dans les banques.

Interagissant avec les députés, Nemsia a rappelé que l'élaboration du projet loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, a été effectuée dans des conditions exceptionnelles marquées par une situation économique

internationale difficile, en raison de la persistance des répercussions de l'épidémie du coronavirus et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Ces conditions ont généré une baisse de la croissance à l'échelle mondiale, outre les facteurs climatiques sur le plan local ayant impacté l'exécution du budget.

"La situation économique nationale a été caractérisée, en dépit des facteurs endogènes et exogènes, d'une évolution de la croissance du PIB, d'une stabilité des taux de change du dinar et d'une augmentation des exportations aux prix courants ", a ajouté la ministre.

En ce qui concerne l'exécution du budget de l'Etat jusqu'à fin août 2023, une évolution des recettes fiscales et non fiscales et des ressources propres a été enregistrée par rapport à la même période de 2022. De même, les dépenses ont évolué en raison principalement de l'augmentation des dépenses de subvention aux hydrocarbures outre l'augmentation des dépenses d'investissement, des opérations financières et des dépenses de financement, a fait valoir la ministre des Finances.

Elle a ajouté que l'exécution du budget pour l'exercice 2023 a fait sortir un déficit budgétaire estimé à 1001 MD outre une

augmentation du principal de la dette intérieure et extérieure, à 1174 MD par rapport à la même période de 2022, ce qui a exigé d'assurer un total de financements estimé à 9765 MD. Ces conditions ont nécessité la révision des hypothèses adoptées pour réaliser l'équilibre budgétaire de l'Etat pour l'exercice 2023.

En dépit de l'évolution importante des ressources propres actualisées en 2023 et qui pourraient atteindre 45 360 MD, soit une augmentation de 10,7% (+4367 MD par rapport à 2022), les résultats de la révision des hypothèses, notamment, le prix du baril de pétrole a exigé une actualisation des ressources par rapport au niveau prévu par la loi de finances principale, qui a révélé un manque de 1064 MD (2,3%) malgré les effets positifs des mesures incluses dans la loi de finances et des grands efforts déployés pour améliorer les recouvrements.

Le volume du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 a connu une augmentation de 1325 MD et un déficit budgétaire a été enregistré, atteignant 12 288 MD, ce qui a nécessité la mobilisation de ressources d'emprunt à hauteur de 21 931 MD. Le volume de la dette publique pourrait augmenter selon les prévisions, à 80,2% du PIB, a encore indiqué la ministre.

Lors du débat, les députés ont souligné que les hypothèses sur lesquelles est basée la loi de finances originale ne sont pas fondées sur des bases scientifiques précises, ce qui témoigne de l'absence d'une vision stratégique claire pour le budget de l'Etat.

Ils ont mis l'accent sur la nécessité que les choix du gouvernement soient en harmonie avec le processus du 25 juillet, appelant à mieux encourager l'investissement local et étranger et à réduire l'endettement extérieur.

Des députés ont recommandé d'adopter un nouveau schéma de développement et de réviser le cadre législatif au lieu de miser sur la fiscalité et l'endettement. Ils ont, également, appelé à intensifier le contrôle des domaines de l'Etat et de ses biens immobiliers pour en améliorer la gouvernance de manière à renforcer les ressources du budget de l'Etat.

Certains députés ont aussi appelé les banques à s'acquitter de leur devoir national pour financer le budget de l'Etat à des taux d'intérêt raisonnables et à améliorer leur contribution au financement des investissements, notamment, ceux des PME.



Tunisie

Mobilisation des financements intérieurs de 3,5 milliards de dinars en 2024

La Tunisie prévoit, au cours de l'année 2024, l'émission d'un emprunt obligataire national et la mobilisation d'un crédit syndiqué en devise, avec des prévisions pour mobiliser des financements intérieurs de 3,5 milliards de dinars.

Ces données sont inscrites dans le projet du budget de l'Etat, actuellement à l'examen de l'Assemblée des représentants du peuple, lequel prévoit un budget de 77,8 milliards de dinars, pour l'endettement intérieur de 11,7 milliards de dinars, et ce par rapport à un endettement de 28,1 milliards de dinars.

Ainsi, l'émission d'un emprunt obligataire national vise la

mobilisation de 2,8 milliards de dinars, d'autant plus que ce mécanisme a enregistré au cours des dernières années un afflux de la part des souscripteurs. En 2023, le gouvernement a mobilisé 3,2 milliards de dinars, par un emprunt obligataire national.

S'agissant du crédit syndiqué en devise, en vertu d'un accord de financement à signer avec les banques, durant l'année 2024, sa valeur devra représenter la moitié du crédit syndiqué en devise réalisé en 2023, et dont la valeur s'élève à 1,1 milliard de dinars.

Le remboursement au titre de l'emprunt obligataire national, est de près de 5,8 milliards de dinars pour les bons du trésor à court terme (52 semaines) et d'environ

1 milliard de dinars pour les bons du trésor assimilables.

Une valeur de 752 millions de dinars devra être remboursée au titre du crédit syndiqué en devise (deux tranches au titre du crédit lancé en 2021 et de celui de 2023).

L'emprunt obligataire national est parmi les principaux mécanismes de la dette intérieure, eu égard le blocage des mécanismes de financement extérieur, dont les crédits du Fonds monétaire international (FMI) et les difficultés d'accéder aux marchés financiers internationaux, à cause de la baisse de la notation souveraine



Équilibre budgétaire et souveraineté nationale

Le point sur la Loi de Finances rectificative 2023

La ministre des Finances, Sihem Nemsia a déclaré que "le recours à l'endettement intérieur est justifié par le refus des prêts conditionnés qui sont de nature à porter atteinte à la souveraineté nationale".

"La politique adoptée par le président de la République exige de veiller à ce que les négociations avec les bailleurs de fonds étrangers traditionnels soient menées d'égal à égal,

dans le respect de la dignité et de la souveraineté nationales ", a-t-elle affirmé lors d'une séance d'audition organisée, jeudi, par la commission parlementaire des Finances et du Budget et consacrée à la discussion du projet de loi de finances rectificative de 2023.

Selon un communiqué publié vendredi, par l'Assemblée des Représentants du Peuple, la ministre a mis l'accent sur l'importance du rôle des banques

dans l'appui au budget de l'Etat et le soutien aux petites entreprises, ajoutant que son département œuvre à mobiliser les mécanismes internes nécessaires permettant d'apporter une solution au problème de liquidité dont le transfert des fonds gelés dans les banques.

Interagissant avec les députés, Nemsia a rappelé que l'élaboration du projet loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, a été

effectuée dans des conditions exceptionnelles marquées par une situation économique internationale difficile, en raison de la persistance des répercussions de l'épidémie du coronavirus et de la guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Ces conditions ont généré une baisse de la croissance à l'échelle mondiale, outre les facteurs climatiques sur le plan local ayant impacté l'exécution du budget.

"La situation économique nationale a été caractérisée, en dépit des facteurs endogènes et exogènes, d'une évolution de la croissance du PIB, d'une stabilité des taux de change du dinar et d'une augmentation des exportations aux prix courants ", a ajouté la ministre.

En ce qui concerne l'exécution du budget de l'Etat jusqu'à fin août 2023, une évolution des recettes fiscales et non fiscales et des ressources propres a été enregistrée par rapport à la même période de 2022. De même, les dépenses ont évolué en raison principalement de l'augmentation des dépenses de subvention aux hydrocarbures outre l'augmentation des dépenses d'investissement, des opérations financières et des dépenses de financement, a fait valoir la ministre des Finances.

Elle a ajouté que l'exécution du

budget pour l'exercice 2023 a fait sortir un déficit budgétaire estimé à 1001 MD outre une augmentation du principal de la dette intérieure et extérieure, à 1174 MD par rapport à la même période de 2022, ce qui a exigé d'assurer un total de financements estimé à 9765 MD. Ces conditions ont nécessité la révision des hypothèses adoptées pour réaliser l'équilibre budgétaire de l'Etat pour l'exercice 2023.

En dépit de l'évolution importante des ressources propres actualisées en 2023 et qui pourraient atteindre 45 360 MD, soit une augmentation de 10,7% (+4367 MD par rapport à 2022), les résultats de la révision des hypothèses, notamment, le prix du baril de pétrole a exigé une actualisation des ressources par rapport au niveau prévu par la loi de finances principale, qui a révélé un manque de 1064 MD (2,3%) malgré les effets positifs des mesures incluses dans la loi de finances et des grands efforts déployés pour améliorer les recouvrements.

Le volume du budget de l'Etat pour l'exercice 2023 a connu une augmentation de 1325 MD et un déficit budgétaire a été enregistré, atteignant 12 288 MD, ce qui a nécessité la mobilisation de ressources d'emprunt à hauteur de 21 931 MD. Le volume de la dette publique pourrait augmenter selon les prévisions, à

80,2% du PIB, a encore indiqué la ministre.

Lors du débat, les députés ont souligné que les hypothèses sur lesquelles est basée la loi de finances originale ne sont pas fondées sur des bases scientifiques précises, ce qui témoigne de l'absence d'une vision stratégique claire pour le budget de l'Etat.

Ils ont mis l'accent sur la nécessité que les choix du gouvernement soient en harmonie avec le processus du 25 juillet, appelant à mieux encourager l'investissement local et étranger et à réduire l'endettement extérieur.

Des députés ont recommandé d'adopter un nouveau schéma de développement et de réviser le cadre législatif au lieu de miser sur la fiscalité et l'endettement. Ils ont, également, appelé à intensifier le contrôle des domaines de l'Etat et de ses biens immobiliers pour en améliorer la gouvernance de manière à renforcer les ressources du budget de l'Etat.

Certains députés ont aussi appelé les banques à s'acquitter de leur devoir national pour financer le budget de l'Etat à des taux d'intérêt raisonnables et à améliorer leur contribution au financement des investissements, notamment, ceux des PME.

Projet de loi de finances rectificative 2023

Les recettes de l'État en baisse de 2,3%



Le projet de loi de finances rectificative de 2023 prévoit une baisse de 2,3% des recettes de l'Etat, pour atteindre 45,360 milliards de dinars, par rapport à environ 46,424 milliards de dinars programmés dans la loi des finances initiale 2023.

Selon un rapport sur le projet de loi de finances rectificative, le gouvernement a expliqué la nette régression des recettes de l'Etat actualisées de 1,064 milliard de dinars, par rapport aux prévisions préliminaires, principalement, par la baisse des recettes fiscales et des recettes non fiscales.

Ainsi, les recettes fiscales devront baisser de 1,048 milliard de dinars à la fin de 2023, par rapport aux prévisions préliminaires, pour atteindre 39,488 milliards de dinars.

Cette régression est expliquée,

notamment par la baisse des impôts directs de 119 millions de dinars (MD), ainsi que de l'impôt sur les sociétés pétrolières de 274 MD, par suite de prévisions de baisse de la production nationale en pétrole et en gaz. Demême, la régression des impôts indirects, des droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée et le droit de consommation, ainsi que les autres taxes (- 929 MD) ont contribué à la baisse des recettes fiscales de l'Etat à la fin de l'année 2023.

La baisse des recettes est également due à la diminution des recettes non fiscales de 1,199 milliard de dinars à la fin de 2023, pour frôler les 4,335 milliards de dinars contre 5,534 milliards de dinars prévus initialement.

Le gouvernement a révisé la valeur de ces recettes par suite d'une baisse prévue des recettes

de pétrole pour atteindre 671 MD (contre 681 MD initialement), ainsi que des recettes de confiscation pour frôler les 40 MD (contre 556 MD) à cause du report de la cession de Carthage Ciment.

En outre, la baisse des recettes des participations de l'Etat de 432 MD a entraîné une baisse de ces recettes, pour atteindre 853 MD à la fin de 2023.

En contrepartie, le gouvernement prévoit un renforcement des recettes à la fin de 2023, grâce aux dons étrangers, d'une valeur actualisée de 1,537 milliard de dinars contre 354 MD estimés initialement.

Ces dons proviennent des programmes de coopération avec l'Union européenne (918 MD), de l'Arabie Saoudite (309 MD) et de l'Algérie (310 MD).

Le projet de loi de finance rectificative de l'année 2023 a fixé le volume du budget de l'Etat actualisé à environ 71,239 milliards de dinars contre 69,914 milliards de dinars dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 1,9 % et une augmentation de 17,4 % par rapport à 2022.



PLF 2024

Nouvelles mesures fiscales dans le projet de loi de finances 2024

Le conseiller fiscal et professeur universitaire à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales de Carthage, Sami Thabet a indiqué, lundi, dans une déclaration à l'Agence TAP, que le projet de loi de finances au titre de l'année 2024, est "réaliste", marquant le début de l'amélioration de la situation fiscale en Tunisie, d'autant plus qu'il n'a pas imposé une pression fiscale supplémentaire".

Commentant le premier draft du projet de loi de finances pour l'année 2024, publié sur le site de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), il a relevé que

le gouvernement a décidé de prendre une série de nouvelles mesures pour les années 2024-2025, dont l'application d'une taxe exceptionnelle de 4% sur les bénéfices des banques, des institutions financières, et des compagnies d'assurance au profit du budget de l'Etat, portant le taux d'imposition de ce secteur à 43%.

Il a considéré que l'introduction de cette mesure tient compte de l'augmentation significative des bénéfices réalisés par ce secteur, même dans un contexte de crise économique laquelle

s'est exacerbée après la crise de la pandémie de la Covid-19.

Le projet de loi de finances 2024 propose une augmentation de 1% à 3%, de la redevance de subvention au profit de la caisse générale de compensation, appliquée aux cafés de 2ème et de 3ème catégories, salons de thé, et restaurants touristiques classés.

Cette redevance devra augmenter de 3% à 5% pour les pâtisseries, les casinos et les boîtes de nuit non affiliées à un établissement touristique.



L'expert en fiscalité a indiqué que cette mesure permettra d'orienter la subvention vers les ayants droit et d'imposer aux activités les plus consommatrices de produits de base subventionnés tels que le sucre, la farine, la semoule, la pâte alimentaire, l'orge et l'énergie, de payer plus d'impôts pour garantir une certaine équité. Il a relevé dans le projet de loi de finances 2024, la rupture avec les hausses habituelles des taxes appliquées à l'investissement. En effet, sont exonérés de l'impôt sur le revenu (I/R) ou de l'impôt sur les sociétés (I/S), pendant 4 ans, les entreprises créées au cours des années 2024 et 2025, à partir de leur entrée en activité effective.

Cette mesure ne s'applique pas aux entreprises opérant dans les secteurs financiers, de l'énergie (exception faite des énergies renouvelables), des mines, de la promotion immobilière, des commerces consacrés à la consommation sur place, et au commerce, ainsi que les opérateurs des réseaux de télécommunication.

Ce projet de loi de finances a comporté une nouvelle mesure qui consiste à plafonner les pénalités de retard sur les dettes douanières dans la limite du principal de la dette. Il a souligné l'importance de cette mesure qui permettra d'alléger la charge fiscale pour les contribuables,

en les incitant à régulariser leurs situations et à éviter l'évasion fiscale. Il a souligné que le projet de loi de finances au titre de l'année 2024, n'a pas prévu la prorogation de la décision prise en 2020 pour une durée de 4 ans, de l'application d'un impôt de 13% sur l'acquisition de nouveaux logements.

Selon l'expert, le fait de ne pas stipuler la poursuite de cette mesure signifie son annulation à partir de 1er janvier 2024, et l'application d'un taux d'intérêt de 19% sur les nouveaux logements, précisant que cela va contribuer à augmenter les prix des logements qui sont déjà actuellement à des niveaux excessifs.

Par ailleurs, il a critiqué la non-introduction d'aucune mesure concernant l'exportation et à l'investissement étranger, soulignant l'impératif d'accélérer la révision des mesures introduites dans la loi de finances 2019, dans ces domaines, en raison des restrictions imposées par l'Union européenne et l'introduction de la Tunisie dans la liste noire, de laquelle notre pays est, ensuite sorti.

Il a conclu que l'annulation du régime fiscal préférentiel d'exportation dans la loi de finances 2019 jusqu'à ce jour, a conduit à la détérioration de l'économie nationale.

PLF 2024

Une ligne de financement de 20 millions de dinars en faveur des catégories vulnérables pour créer des projets

Le gouvernement envisage la mise en place d'une ligne de financement de 20 millions de dinars à la disposition du Fonds National de l'emploi (FNE) afin de favoriser l'octroi de crédits aux catégories vulnérables pour permettre la réalisation de projets dans divers domaines.

Ces crédits, dont la valeur ne dépassera pas les 10 mille dinars par bénéficiaire, seront accordés, du 1er janvier au 31 décembre 2024, et devront être remboursés sur une durée maximale de six ans, dont une année de grâce, selon l'article 17 du projet de Loi de Finances (PLF) 2024.

La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) se chargera de la gestion de la ligne en question, et ce, en vertu d'une convention qui sera conclue à cet effet avec les ministères des Finances et de l'Emploi.

PLF 2024

Le budget de l'État est fixé à 77 868 millions de dinars



Les ressources propres du budget de l'Etat pour l'année 2024 sont estimées à 49 160 MD, soit une hausse de 8,4%, équivalent à 3 800 MD, par rapport au montant affecté à l'exercice 2023.

Les ressources propres pour 2024 représentent 63,1% des ressources de l'Etat pour l'année 2024.

Les ressources propres sont réparties entre les recettes fiscales de 4 4050 MD, représentant 89,6%, les recettes non fiscales estimées à 4 760 MD et 9,7% et les dons d'un montant de 350 MD, soit 0,7%.

Les estimations de ces ressources, en particulier, dépendent de l'amélioration de la capacité de l'Etat à mobiliser ses ressources pour réduire les pressions sur les finances publiques, tout en continuant à soutenir le respect des obligations fiscales, s'attaquer à l'évasion fiscale et intégrer l'économie parallèle dans le but de soutenir les ressources budgétaires et d'élargir l'assiette de performance.

Le projet de budget de l'Etat pour l'année 2024 a fixé le volume du budget à 77 868 millions de dinars "MD", soit une augmentation de 9,3% soit l'équivalent de 6629 MD par rapport aux résultats actualisés pour l'année 2023.

Les estimations du projet de budget pour 2024 sont basées sur les résultats attendus de l'année 2023 à la lumière de l'exécution du budget à fin août 2023 et l'élaboration de divers indicateurs économiques en fonction du plan de développement pour l'année 2024.

Selon le document publié sur le site de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), les estimations du budget de l'Etat reposent sur un certain nombre d'hypothèses d'équilibre voire, de croissance de l'économie de l'ordre de 2,1% et l'adoption des moyennes des derniers mois de 2023 du taux de change du dollar pour l'ensemble de l'année 2024 et le taux du prix du baril de pétrole brut du type "Brent" aux alentours de 81 dollars le baril, avec le développement des importations de marchandises.



Université Tunis EL Manar se distingue mondialement

Dépasser les Objectifs de Développement Durable

The Times Higher Education, référence internationale dans le classement des universités vient de publier le rapport 2024 couvrant 1904 Universités appartenant à 108 pays. L'Université d'El-Manar parmi les 10 meilleures universités mondiales classées dans les rangs 801 à 1000. L'Université Al Manar a amélioré son score ayant été placée pour 2023 entre la 1201ème et la 1500 place. L'Université Tunis El Manar, c'est + de 33 000 étudiants, 37 nationalités, 15 établissements, dont 4 en

cotutelle, 4 facultés, 2 écoles, 9 instituts et 108 structures de recherches. Comment a-t-elle pu en une année sauter plus de 200 places ? Pr. Moez Chafra, recteur, nous l'explique dans l'entretien ci-après.

Plus de 200 places en une seule année, qu'est ce qui a changé ?

En travaillant sur l'amélioration des indicateurs de performances. Nous sommes une Université publique où les maître mots sont le développement du sentiment d'appartenance et

l'encouragement de la culture de l'excellence en travaillant bien évidemment avec les moyens de bord, lesquels sont modestes par rapport aux moyens dont disposent d'autres universités. La Tunisie, je le rappelle est très bien placée dans la recherche scientifique à l'échelle mondiale et africaine. Plusieurs établissements universitaires ont obtenu des accréditations internationales, je citerai les facultés de médecine et les écoles d'ingénieurs. Pour précision, l'UTM est un établissement public à caractère administratif

autonome administrativement par la loi promulguée en 2015.

Nous y avons œuvré sur la construction d'une image institutionnelle harmonieuse et cohérente à travers une meilleure visibilité en axant sur la gouvernance, la formation, la valorisation de la recherche scientifique et des études ainsi que la culture.

Quatre Axes STRATÉGIQUES: Comment l'Université d'El-Manar a Grimpé au Classement Mondial

Quelle est la stratégie entreprise pour améliorer les scores de l'UTM dans les classements internationaux ?

Il y'a des dizaines de critères et des axes principaux. Le premier axe est la gouvernance et la transparence. Il s'agit d'une gouvernance basée sur les indicateurs des ODD et une gestion axée sur les résultats. Cet axe comprend également l'administration électronique et le système d'information.

Le deuxième axe est la recherche et l'innovation. Nous sommes dotés de plus de 108 structures de recherches, c'est le quart du nombre existant à l'échelle nationale. Les doctorants

tunisiens produisent des dizaines de milliers de recherches par an.

L'Université Tunis El Manar en Tête pour Plusieurs Objectifs de Développement Durable

La Tunisie est le seul pays arabe et africain associé au programme de recherches scientifique européen Horizon 21/27. Nous participons au budget du programme mais nous réussissons également à décrocher des projets d'envergure. Nous sommes d'ailleurs associés en consortium sur certains projets avec l'Italie et l'Espagne et nous sommes les coordinateurs de 9 projets internationaux. La conduite de ces projets nous donne de la crédibilité et de la visibilité. Nous suscitons l'intérêt de nombreux pays au monde et nous consolidons notre réseautage à l'international.

Le troisième axe est la formation et l'employabilité. Nous avons 3500 enseignants chercheurs pour 30 000 étudiants. Soit un enseignant chercheur pour 9 étudiants, c'est un indicateur de performance. L'enseignement et la recherche forment ensemble le noyau des activités universitaires. L'Université El Manar, a sous sa tutelle deux centres de recherches prestigieux dont l'Institut Pasteur et l'Institut de la Recherche Vétérinaire ce qui

lui donne un rang particulier. Nous sommes classés 22ème mondial point de vue qualité de l'enseignement.

Le quatrième axe concerne les associations, les clubs et les activités culturelles et sociales. Les étudiants engagés dans la vie associative organisent des événements, recherchent des partenaires financiers, communiquent sur leurs activités et apprennent à travailler en équipe. Nous organisons chaque année une journée dédiée aux cultures des étudiants venant de différents pays et poursuivant leurs études à l'Université. On y présente les spécialités gastronomiques de chaque pays, les costumes traditionnels, la musique, les chants et cela permet aux uns et autres de mieux se découvrir et se connaître.

Les objectifs des ODD représentent une référence dans les différents classements, quel a été le rang de l'UTM à ce niveau ?

Les scores se référant aux ODD ne se font pas uniquement par rapport aux activités de l'Université mais aussi par rapport à l'importance de la Recherche et l'innovation pédagogique. Sous la supervision de la vice-présidente de l'UTM, nous avons désigné 17 ambassadeurs en charge chacun de développer l'un des objectifs. Le monsieur



ou Mme ODD a pour charge de mettre en place les programmes et les stratégies nécessaires pour atteindre l'objectif dont il ou elle est l'ambassadeur.

Cette année, l'UTM a participé au classement mondial en soumettant des dossiers représentant 9 objectifs ODD. Pour le premier objectif : « Pas de pauvreté », elle est 96ème mondial. S'agissant de l'objectif numéro 2 « Faim Zéro », son rang est 97ème mondial. En ce qui concerne l'ODD numéro 3 « Bonne Santé et Bien-être », elle a été classée 37ème mondial, 1ère en Afrique et 3ème à l'échelle arabe après l'Arabie Saoudite et la Jordanie.

Pour l'objectif numéro 4 « Qualité de l'Education », elle a été classée 22ème Mondial, 2ème en Afrique après le Ghana, et 4ème dans le monde arabe. Dans le 5ème objectif, « L'Egalité des Sexes », l'UTM est 42ème mondial dans, 3ème dans le monde arabe et 3ème en Afrique.

Autonomie Administrative : L'Espoir de Moyens Accrus pour les Universités Tunisiennes

L'UTM est 2ème en Afrique et 3ème à l'échelle arabe s'agissant du 12ème objectif : « La Production et la Consommation

responsables » et 300ème mondial dans le 13ème objectif « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Pour le 16ème objectif : « Paix, Justice et Institutions efficaces », elle est 1ère en Afrique, 1ère dans le monde arabe et 46ème au monde, preuve de la bonne gouvernance de l'Université. Ce classement baptisé « Impact Ranking, donne à l'UTM une place entre les 200ème et 300ème universités du Monde. Nous sommes la première Université au Maghreb à être classée dans le pallier 801-1000 de « Times Higher Education », en Afrique, l'Afrique du Sud passe avant nous avec 8 universités, le Ghana avec une université et l'Egypte aussi avec une université mais qui n'est pas publique. Je voudrais rappeler, à ce propos, qu'en Tunisie, il n'existe pas d'Université privée, donc nous, avec les moyens de bord, et le soutien des autorités de tutelle, nous déployons des efforts considérables pour améliorer nos scores à l'international et nous espérons qu'avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'autonomie administrative des Universités promulguée en 2015, nous pourrions nous doter de plus de moyens et faire plus de réalisations.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

PLF 2024 La redevance conjoncturelle sur les banques et les institutions financières passe à 4%

Le gouvernement envisage de soumettre les banques et les institutions financières à une redevance conjoncturelle de 4% prélevée sur leurs bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, et ce, dans le cadre du soutien des équilibres budgétaires pour les années 2024 et 2025.

Cette redevance s'appliquera sur les bénéfices dont le délai de déclaration interviendra au cours des années 2024 et 2025, avec un minimum de 10.000 dinars par an, selon l'article 49 du projet de la Loi de Finances 2024 (PLF 2024).

Cette mesure s'appliquera aux banques et institutions résidentes ou non-résidentes, aux établissements de paiement et de crédit-bail, aux institutions de la finance islamique, aux institutions de gestion de crédits, aux sociétés d'assurance et de réassurance, y compris les mutuelles d'assurance, l'assurance et la réassurance Takaful et aux fonds communs.

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





La Banque Centrale de Tunisie maintient le taux directeur à 8%

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie a décidé, mercredi, de maintenir le taux directeur de la BCT inchangé à 8%.

Au terme de sa réunion d'aujourd'hui, le CA de la BCT a fait savoir, dans un communiqué, que le niveau actuel du taux directeur soutiendrait une décélération continue de l'inflation dans la période à venir, d'où la décision

de maintenir ce taux inchangé.

La BCT a, par ailleurs, mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le processus de mise en place des réformes, "seule voie vers une reprise d'une croissance saine, durable et inclusive capable de préserver les équilibres globaux de l'économie", et ce malgré la résilience dont a fait preuve l'économie tunisienne ces dernières années.

Selon la banque, les derniers indicateurs conjoncturels disponibles se sont relativement améliorés, estimant que ce renforcement a pour origine le regain de dynamisme du secteur touristique et des activités connexes ainsi que la bonne tenue des industries exportatrices.

Néanmoins, l'aggravation du stress hydrique persistant a continué à peser significativement



sur la trajectoire de la croissance économique, prévient la même source.

S'agissant du secteur extérieur, le Conseil note une réduction notable du déficit courant qui s'est établi à 3.461 MDT (ou 2,2% du PIB), à fin septembre 2023, contre un déficit de 10.387 MDT (ou 7,2% du PIB) une année auparavant.

Cette atténuation porte la marque de la poursuite de la réduction du déficit commercial, qui s'est élevé au terme du mois de septembre 2023, à 11,6 milliards de dinars contre 17 milliards à fin septembre 2022. ,

Également, la balance des opérations courantes a profité de la bonne performance des recettes touristiques et des revenus du travail. Cette dynamique a favorisé une consolidation des [réserves de change](#), qui se sont élevées à 26,6 milliards de dinars (ou 119 jours d'importation), au 16 octobre 2023 contre 22,9 milliards à fin 2022.

Concernant les prix à la consommation, et après avoir enregistré une reprise en août, l'inflation a poursuivi sa tendance baissière amorcée depuis le mois de mars 2023, pour s'établir à 9,0% (en glissement annuel). Cette évolution reflète la poursuite de la détente graduelle du rythme

de progression de l'inflation sous-jacente " hors produits alimentaires frais et produits à prix administrés " (8,8% après 8,9% en août).

Les récentes projections de la Banque centrale tablent sur une poursuite de la décélération graduelle de l'inflation, en 2023 voire au-delà. Néanmoins, plusieurs facteurs de risques inflationnistes resteraient actifs et pourraient entraver le processus désinflationniste. Ils pourraient dériver, notamment, d'une hausse excessive des prix internationaux et de l'accentuation du stress hydrique.

Sur le plan international, la détente graduelle des prix à la consommation se poursuit dans les principales économies, indique la BCT.

Le ralentissement de la demande a atténué les pressions sur la formation des prix et a favorisé une décélération de l'inflation. Néanmoins, les risques autour d'une reprise des tensions sur les prix internationaux, émanant de l'aggravation des crises géopolitiques, pourraient entraver le processus désinflationniste à l'échelle mondiale. Le durcissement des conditions financières pourrait se poursuivre sur une période prolongée afin de soutenir le retour de l'inflation aux cibles des banques centrales.

PLF 2024 Nouvelles mesures fiscales dans le projet de loi de finances 2024

Le conseiller fiscal et professeur universitaire à l'Institut des Hautes Etudes Commerciales de Carthage, Sami Thabet a indiqué, lundi, dans une déclaration à l'Agence TAP, que le projet de loi de finances au titre de l'année 2024, est "réaliste", marquant le début de l'amélioration de la situation fiscale en Tunisie, d'autant plus qu'il n'a pas imposé une pression fiscale supplémentaire".

Commentant le premier draft du projet de loi de finances pour l'année 2024, publié sur le site de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), il a relevé que le gouvernement a décidé de prendre une série de nouvelles mesures pour les années 2024-2025, dont l'application d'une taxe exceptionnelle de 4% sur les bénéfices des banques, des institutions financières, et des compagnies d'assurance au profit du budget de l'Etat, portant le taux d'imposition de ce secteur à 43%.



INS

Le déficit commercial mensuel s'accroît pour atteindre 1578 MD

Le déficit commercial mensuel, en septembre 2023, s'est accru pour s'établir à 1578 MD contre 1249,1 MD en août 2023, c'est ce qui ressort de la note sur "Le Commerce Extérieur aux prix courants (CVS-CEC), septembre 2023, publiée par l'Institut National de la Statistique (INS).

Le taux de couverture, en septembre 2023, a chuté de 5,1 points par rapport au mois précédent, s'établissant à 76,2%. D'après l'INS, les exportations ont

enregistré, en septembre 2023, une baisse de 7,1% contre une hausse de 4,3% en août 2023.

Tous les secteurs, à l'exception de l'industrie du textile et de l'habillement (en hausse de 14,6%), ont participé à cette baisse. La plus forte diminution a été enregistrée dans le secteur de l'énergie, qui, après une forte augmentation en août (+79,3%), a chuté de 63,5% en septembre, contribuant ainsi par environ 5 points à la baisse globale des exportations.

De même, les exportations de phosphates, après leurs fortes augmentations le mois précédent, ont connu une baisse de 24,2%. Par ailleurs, après cinq mois de croissance, les exportations du secteur de l'industrie agricole et agro-alimentaire ont fléchi de 13,2 %, principalement en raison de la réduction des exportations d'huile d'olive vers l'Italie et l'Espagne.

Les industries mécaniques et électriques ont également enregistré une légère baisse de



0,6% résultant d'une baisse des industries électriques (-7,7%) compensée par la croissance des industries mécaniques (+12,6 %). Pour ce qui est des exportations vers l'Union européenne (UE), elles ont enregistré une baisse de 3,6%. Cette diminution a été plus marquée vers l'Italie (-19,7), l'Espagne (-15,2%) et la Belgique (-7,4%).

Néanmoins, elle a été compensée par une hausse vers les Pays-Bas (+36,4%), l'Allemagne (+8%) et la France (+4,4%). Hors Union européenne, les exportations ont chuté de 13,8%. Elles ont régressé vers la Suisse (-54,2%), la Turquie (-20,2%), les pays du Maghreb (-8,8%) et la Chine (-4,8%).

Une quasi-stagnation des importations en septembre 2023

De leur côté, les importations ont enregistré une quasi-stagnation, en septembre 2023, affichant une légère baisse de 0,8%. Les biens d'équipement ont enregistré la plus forte baisse de 9,4%, expliquée par une réduction des achats de matériel informatique.

Les importations de matières premières et demi-produit ont également fléchi de 2%, notamment pour les produits sidérurgiques.

Par ailleurs, les importations de biens de consommation ont diminué de 4,9%, particulièrement les produits pharmaceutiques.

En revanche, les importations alimentaires ont de nouveau augmenté de 25,2% après trois mois de baisse, principalement en raison des importations de sucre et des céréales. Par ailleurs, les importations d'énergie ont légèrement augmenté, en septembre 2023, de 1,7%.

Pour ce qui est des importations de l'UE, elles ont enregistré une augmentation de 8,4%, notamment l'Italie (+44,6%) et les Pays-Bas (+77,4%).

Cependant elles ont diminué depuis d'autres pays, comme l'Espagne (-17,6%) , Malte (-17,7%) et la France (-1,9%).

Hors UE les importations ont baissé de 7%, notamment depuis les pays du Maghreb avec une réduction de 2%, principalement en raison de la forte baisse des importations en provenance d'Algérie (-21,3%).

Les importations en provenance de Russie ont chuté de 16,7%, celles de Chine de 18,6%, mais elles ont enregistré une augmentation en provenance de Turquie (+30,6%) et de Suisse (+5,4%).

PLF 2024 Maîtrise des dépenses salariales

Le gouvernement œuvrera à maîtriser les dépenses salariales durant l'année prochaine où elles connaîtront une augmentation de 4,1% par rapport à l'année 2023 en limitant les nouveaux recrutements à 13 mille 586 fonctions, avec la mise en oeuvre d'un ensemble de réformes urgentes et l'application de l'accord du 15 septembre 2022 conclu avec l'UGTT.

Le gouvernement a expliqué son approche de maîtrise des dépenses salariales dans son rapport sur le budget de l'Etat pour 2024, qui stipule la projection d'intégrer 6 mille personnes dans le cadre d'une nouvelle tranche ayant trait à la régulation de la situation des ouvriers de chantiers au titre de l'année 2024 dont le nombre atteint plus de 656000 agents.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan de maîtrise des dépenses salariales d'environ 23,7 milliards de dinars en 2024, soit environ 13,5 % du produit intérieur brut (PIB) et 39,6 % des dépenses budgétaires de l'Etat, avec une légère baisse par rapport à l'année 2023, le gouvernement recommande la rationalisation du programme d'augmentations salariales.



Kalthoum Ben Rejeb plaide pour la révision de l'accord de libre-échange avec la Turquie

Le développement des relations économiques et commerciales entre la Tunisie et la Turquie a été au centre de l'entretien qu'a eu la ministre du Commerce et du Développement des exportations, Kalthoum Ben Rejeb à Istanbul avec son homologue turc Omer Polat, d'après un communiqué, publié lundi, par le département du Commerce.

Cet entretien s'est tenu en marge de la participation des deux ministres au Forum commercial et économique Turquie-Afrique, tenu dans la ville turque les 12 et 13 octobre 2023.

Ben Rejeb a souligné, à cette occasion, l'impératif de coordonner pour réduire le déséquilibre de la balance commerciale bilatérale, à travers une éventuelle révision de l'accord de libre-échange conclu entre les deux pays, estimant que ceci permettra de minimiser le déficit commercial et de renforcer le partenariat et les investissements turcs en Tunisie.

La ministre tunisienne a eu, également, d'autres réunions bilatérales des homologues et responsables africains, en l'occurrence Nardos Thomas, directrice générale de l'Agence

de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD), et Albert Muchanga, commissaire de l'Union africaine pour le développement économique, le commerce, l'industrie et les mines.

Il convient de noter que le Forum commercial et économique Turquie-Afrique a été marqué par la participation de plus de 24 ministres du Commerce, et des délégations officielles représentant divers pays africains, ainsi que de près de 1 300 représentants de sociétés économiques turques et africaines.



La CPG double ses exportations de phosphate en 2023

La Tunisie a exporté une quantité de 187,5 mille tonnes de phosphate commercial vers les marchés internationaux, depuis le début de l'année 2023, soit le double des quantités exportées en 2022.

Le directeur des centres de chargement à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), Maher Rouached a indiqué qu'une quantité de 7,260 mille tonnes a été exportée, en septembre dernier, vers l'Italie, l'Irlande et l'Espagne.

Le volume des exportations cette

année vers l'Europe et le Brésil n'a jamais été réalisé depuis 2012, a-t-il précisé.

En effet, les exportations de phosphate vers les marchés européens et asiatiques ainsi que vers d'autres pays ayant suspendus leurs importations depuis plus de dix ans, ont atteint 90 mille tonnes.

Malgré la hausse enregistrée au niveau des ventes, depuis 2023, le volume des exportations de phosphate demeure en dessous des objectifs fixés par la CPG pour cette année.

La CPG vise à exporter 400 mille tonnes de phosphate aux fabricants d'engrais publics et privées en Europe, Asie et Amérique du sud, a souligné à l'Agence TAP un responsable à la CPG.

" La SNCFT, unique transporteur de phosphate depuis les sites de production à Gafsa vers les ports de commerce, ne disposent pas encore des moyens logistiques permettant à la CPG de développer ses exportations vers les marchés mondiaux", a regretté la même source.

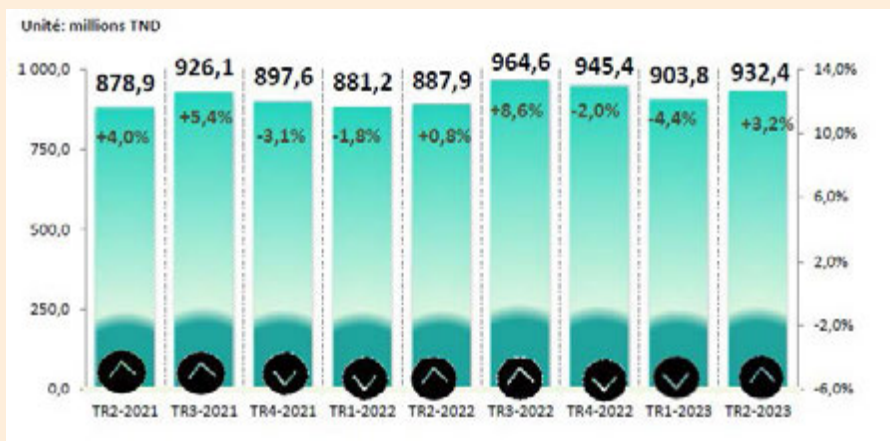
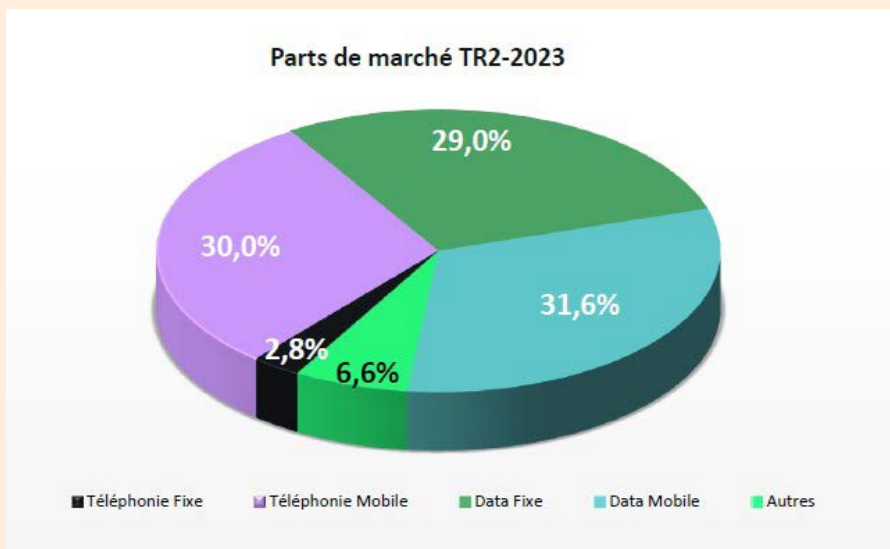
Marché tunisien des télécoms

61,6% du chiffre d'affaires provient de la Téléphonie et du Data Mobile

Le chiffre d'affaires global du secteur des télécoms relatif au 1er semestre 2023 a enregistré une légère progression de 3,8% passant de 1,769 à 1,836 milliard de dinars.

Au 2e trimestre 2023, et en termes de parts de marché le data mobile domine avec 31,6%, suivi par la téléphonie mobile 30%, le data fixe 29%.

La téléphonie et le data mobile est largement dominé par Ooredoo, suivi par Tunisie Telecom et Orange Tunisie.





Étude sur le Potentiel de l'Agriculture Biologique en Tunisie

Les Conclusions de la FAO

"Le potentiel de l'agriculture biologique en Tunisie a fait l'objet d'une étude inédite dont les résultats ont été présentés aux différents partenaires nationaux concernés par ce secteur qui se positionne comme un pôle stratégique de développement économique durable du pays",

a fait savoir jeudi, la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies).

Et de préciser qu'un atelier de restitution des résultats de l'étude de faisabilité pour la production et la promotion des

produits agricoles biologiques a été organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la FAO pour appuyer l'agriculture biologique intitulé : "Appui au développement d'une agriculture biologique durable et résiliente dans un contexte de changement climatique en Tunisie (BIOREST)"



et financé par la coopération Suisse en Tunisie.

"Développer et consolider le secteur de l'agriculture biologique selon une approche territoriale en sélectionnant par régions bioclimatiques les systèmes de production biologique de référence et les exploitations qui seraient les plus propices pour se convertir à ce système de production durable et intégré est l'angle prioritaire retenu", a indiqué la FAO.

Au terme des travaux de cet atelier, l'un des résultats probants, sur lequel a insisté Samia Maamer, Directrice Générale de la DGAB au ministère de l'agriculture des ressources hydrauliques et de la pêche, est que cette étude a permis de définir un système de référence pour l'agriculture biologique pour chaque étage bioclimatique. Elle a aussi affirmé que la Tunisie dispose de systèmes de production biologique résilients.

Selon la FAO "la Direction Générale de l'Agriculture Biologique a largement contribué à appuyer et assurer le suivi des activités entreprises dans le cadre de l'étude. La conduite et mise en œuvre de cette étude relève de l'association Sécurité alimentaire et Agriculture durable relevant de l'école supérieure d'Agriculture de Mogran qui est l'institution d'enseignement supérieur et de

recherche scientifique faisant référence en matière d'économie rurale. Cet atelier de restitution est l'aboutissement des différents travaux entrepris dans le cadre d'un protocole d'accord entre la FAO et l'association ASSAD".

Il convient de souligner que "750 enquêtes ont été conduites sur tout le territoire de la Tunisie et que les résultats présentés ont clairement permis de démarquer les statistiques relatives aux systèmes agricoles conventionnels et ceux relatifs à l'agriculture biologique.

Cette cartographie a permis de fournir des statistiques inédites sur les répartitions géographiques, les structures et Organisation Professionnelles impliquées ainsi que les différentes productions retenues".

Actuellement, le secteur de l'agriculture biologique englobe près de 7 200 opérateurs

(Agriculteurs, transformateurs, commerçants, etc.) dont 6 669 producteurs et productrices, qui demeurent demandeurs d'accompagnement et d'appui pour une meilleure compétitivité et conformité aux exigences du marché, dans un environnement international de réglementation biologique dynamique et en évolution permanente.

PLF 2024

Pourquoi une taxe sur les dérivés de lait ?

Le projet de la Loi de Finances 2024 (PLF 2024) propose la mise en place d'une taxe sur les dérivés de lait (Article 35), à appliquer à l'importation, à l'exportation ainsi que sur la production nationale.

Cette taxe s'élève à 1,500 dinar sur le kilogramme de la ricotta, 2d/kg sur les fromages fondus et la crème, et 3d/kg sur le reste de fromages.

D'après le PLF, cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en vue de récupérer les dépenses de compensation du lait, étant donné que 35% de la production nationale de lait est destinée à la production de yaourt et de fromages.

Le PLF 2024 a précisé que près de 1,2 million litres de lait subventionné sont orientés quotidiennement, aux différentes unités de production de dérivés de lait (yaourt et fromages), dans les différentes régions du pays.



BIAT

Publication des indicateurs financiers trimestriels au 30 septembre 2023

La BIAT, Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ses indicateurs d'activité trimestriels arrêtés au 30 septembre 2023 qui font ressortir les résultats suivants :

- Des encours de dépôts de 17 706 millions de dinars ;
- Des encours de crédits nets de 11 904 millions de dinars

- Un PNB de 1040,5 millions de dinars;
- Des charges opératoires de 407,3 millions de dinars ;
- Un coefficient d'exploitation de 39,1 %.

La BIAT a poursuivi l'exécution de ses projets stratégiques tout en maintenant une politique

prudente de gestion des risques, des coûts maîtrisés, ainsi qu'une gouvernance saine et visionnaire. L'année 2023 a marqué une avancée importante dans la transformation digitale de la BIAT. La digitalisation de la banque commence à porter ses fruits en termes d'engagement client et d'innovation produit. De nouvelles fonctionnalités sont développées en permanence avec pour objectif

de devenir la banque digitale de référence. Parallèlement, la BIAT a continué l'implémentation de son nouveau concept d'agences pour accompagner l'innovation digitale, offrant ainsi une expérience unique à ses clients aussi bien au niveau de la prise en charge relationnelle qu'au niveau des services digitaux.

Toutes ces concrétisations ont valu à la banque une reconnaissance internationale par un organisme de renom, la BIAT a ainsi remporté le prix de « Meilleure innovation dans la banque de détail en Tunisie 2023 » attribué par le magazine international spécialisé International Banker au titre de l'année 2023. Un label d'excellence qui conforte

la stratégie d'innovation et de transformation digitale mise en œuvre par la banque.

La BIAT confirme son leadership en matière de proximité client et d'innovation technologique en misant sur la transformation digitale et la modernisation comme catalyseurs de sa dynamique de développement.

A propos de la BIAT :

Banque universelle, acteur de référence en Tunisie, la BIAT constitue aujourd'hui un groupe bancaire solide avec ses filiales dans les domaines de l'assurance, de la gestion d'actifs, du capital-investissement, de l'intermédiation boursière et

du conseil. Implantée sur tout le territoire, la BIAT compte aujourd'hui 206 agences à travers toute la Tunisie. Près de 2000 collaborateurs travaillent au service de tous ses clients : particuliers, professionnels, PME, grandes entreprises et institutionnels.

Très attentive à sa responsabilité sociétale, la BIAT a traduit son positionnement citoyen par de nombreux engagements. La création de la Fondation BIAT pour la jeunesse tunisienne, au printemps 2014, en est emblématique et ancre cet engagement de façon pérenne. www.biat.com.tn

RADIO DIASPORA TUNISIA

WMC In partnership with

L'univers infini des opportunités du Numérique

Walid Erray
Head of Data science du DataLab Groupe et de l'IA Factory

Dr. Lobna Karoui
AI Exponential Thinker

ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
7 - 10, 2023

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
ITALIE

Organisé par
**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future

En collaboration avec

ITA[®]
ITALIAN TRADE AGENCY
madeinitaly.gov.it



ECOMONDO
.COM

E23



Innovative Startups & SME'S

Rapport Startup Genome

Une rencontre presse s'est tenue le mercredi 18 octobre pour présenter le projet « **Innovative Startups&SME's** », projet financé par la Banque Mondiale en partenariat avec la caisse des dépôts et consignations et smart capital. L'événement été l'occasion également de dévoiler les résultats du Rapport Startup GENOME 2023 intitulé « **The**

Global Startup Ecosystem Report 2023 ». La conférence s'est clôturée par la signature du Titan SeedFund I, une initiative visant à soutenir les startups Deep Tech en Tunisie.

La Banque mondiale, représentée par Mme Safia Hachicha, a assuré l'ouverture de l'évènement. Elle a mis en évidence l'importance

cruciale de la mise en œuvre d'un tel projet innovateur par rapport aux projets classiques. Elle a souligné l'engagement de la Banque mondiale envers le développement de la Tunisie et a mis en avant l'impact positif attendu de ce projet pour stimuler l'entrepreneuriat, l'innovation et la croissance du secteur privé dans le pays. Cette initiative est

un élément clé de la collaboration entre la Tunisie et la Banque mondiale pour atteindre des objectifs économiques et sociaux essentiels.

Mme Nejia Gharbi, Directrice Générale de la CD, a présenté le projet « **Innovative Startups &SME's** » et a mis en avant l'objectif central de ces initiatives gouvernementales, qui est d'accélérer les réformes pour stimuler les investissements du secteur privé, encourager l'entrepreneuriat et promouvoir l'innovation en vue de transformer la Tunisie en une économie dynamique et résolument orientée vers le développement technologique.

En cohérence avec ces initiatives gouvernementales, ce projet contribuera à élargir l'accès aux opportunités économiques, en particulier pour les femmes, les jeunes et les populations des régions défavorisées.

Le Projet d'appui aux Startups et PME Innovantes en Tunisie vise principalement à atteindre **deux objectifs clés** :

- Premièrement, il cherche à **élargir l'accès au financement pour soutenir la croissance des startups et des petites et moyennes entreprises (PME) innovantes ciblées.**

- Deuxièmement, le projet met l'accent sur la **promotion de l'innovation basée sur la technologie**, qui a le potentiel de générer une croissance économique significative et durable.

L'objectif est de les aider à obtenir les financements pour se développer, en offrant des mécanismes de financement diversifiés en particulier celles qui se lancent ou celles qui utilisent des technologies avancées.

Alya Bettaieb, Directeur Général de Smart Capital, a présenté les réalisations du projet "Appui aux Startups et PME Innovantes en Tunisie" et de ses composantes essentielles. La première composante du projet concerne le financement des startups et PME innovantes, avec un plan d'investissement prévu pour environ 280 startups. Ce financement est fourni sous forme de fonds propres et quasi-fonds propres à travers des fonds d'investissement spécialisés dans lesquelles ANAVA est souscripteur et le fond InnoVA TECH qui investit directement dans les PME Innovantes.

La deuxième composante du projet se concentre sur le soutien des écosystèmes et le développement des startups et PME innovantes. Pour ce faire, le projet a mis en place



PLF 2024 Vers le transfert provisoire des fonds gelés auprès des banques à la trésorerie de l'État

Le gouvernement prévoit, dans le projet de loi de finances 2024, des mesures régissant l'opération du transfert provisoire des fonds gelés auprès des banques à la trésorerie de l'Etat.

Parmi ces mesures, le gouvernement impose une amende de 10% des fonds non transférés, aux banques qui ne respectent pas cette mesure ou qui commettent des infractions relatives à des déclarations erronées.

Le gouvernement a expliqué cette mesure inscrite dans le projet de loi de finances 2024 (article 50), dans la finalité de mobiliser des liquidités à la trésorerie de l'Etat et de préserver des garanties aux personnes concernées par les décisions de gel, en termes d'obtention des dépenses et de récupération de leurs fonds, lors de la levée de la décision de gel.

différents instruments tels qu'Air et AIR2 pour les startups, ainsi que DEAL et SAIL pour les structures d'accompagnement. Cette composante implique l'octroi de dons aux entreprises émergentes ainsi qu'aux acteurs intermédiaires de l'écosystème entrepreneurial, dans le but de stimuler une activité de grande qualité et de renforcer l'ensemble de l'écosystème. Ces deux composantes visent à favoriser la croissance des startups et des PME innovantes en Tunisie en leur fournissant un soutien financier et un environnement favorable à leur développement. A ce jour le projet a permis l'investissement dans 3 fonds pour un montant total de 16 Millions d'Euros par le fonds de fonds ANAVA (de taille 60 M Euros dont 40 M Euros souscrits par la CDC sur le financement de la BM et 20 M Euros souscrits par KFW), le fonds InnoVAtech d'une taille de 17 M\$ qui a investi dans 5 PME innovantes pour 11,8 M Euros

Le programme Flywheel co-financé par la BM et GIZ a permis un appui à l'écosystème via les instruments suivants :

AIR : Subvention pour le développement du concept

- 103 startups soutenues
- 1 854 000 dinars tunisiens (TND) décaissés (environ 563 278 euros)

AIR2 : Subvention de préparation à l'investissement

- 25 startups soutenues
- 2 983 638 TND décaissés (environ 913 437 euros)

DEAL : Subvention d'encouragement au lancement

- 19 structures d'accompagnement (SSO) impliquées
- 2 234 838 TND engagés
- 1 419 889 TND décaissés (environ 432 042 euros)

SAIL : Subvention basée sur la performance

- En cours de mise en place

L'événement a continué avec la participation de Mme Jihane El Atifi, représentante de Startup Genome, de présenter **le rapport Genome, avec un focus sur la partie tunisienne**. Grâce au projet "Startups et PME Innovantes," la Banque Mondiale, la CDC et Smart Capital ont collaboré avec Startup Genome pour évaluer l'écosystème entrepreneurial en Tunisie dans le cadre du #GSER2023.

Cette démarche a pour objectif de mieux comprendre et de valoriser l'écosystème entrepreneurial tunisien, mettant en lumière son

potentiel et ses opportunités.

*La Tunisie est célébrée dans le premier rapport mondial sur les startups et l'enrichissement économique - se classant parmi les **15 premiers écosystèmes MENA en termes de talents abordables**.*

*L'écosystème a gagné un nombre impressionnant de **10 places en trois ans**.*

Parmi les résultats du diagnostic réalisé, il ressort que la Tunisie a créé 120 292 413\$ de valeur écosystémique du 01 juillet au 31 décembre 2022, soit 17,35% de croissance annuelle composée par rapport au 01 juillet 2018 - 31 décembre 2020. La valeur de l'écosystème est une mesure de l'impact économique, calculée comme la valeur des Exits et des valorisations des startups.

- La Tunisie a progressé en 2023 de 3 places par rapport au GSER 2022. Si l'on considère sa croissance à plus long terme à partir du classement GSER 2020-2023 et de 10 places en 3 ans.
- Top 15 Global Ecosystem et #1 MENA Ecosystem in Affordable Talent - mesure la capacité à embaucher des talents technologiques.
- Top 10 MENA Ecosystem in Funding - mesure l'innovation



à travers le financement en phase de démarrage et l'activité des investisseurs.

- Top 10 MENA Ecosystem in Knowledge - mesure l'innovation à travers la recherche et l'activité de brevets.
- Top 10 MENA Ecosystem in Talent & Experience - mesure les tendances à long terme sur les facteurs de performance les plus significatifs et la capacité à générer et à conserver des talents dans l'écosystème.
- Top 10 MENA Ecosystem in Bang for Buck - mesure la quantité de piste que les startups technologiques acquièrent, en moyenne, à partir d'un tour de capital-risque.
- Top 15 MENA Ecosystem in Performance - mesure la taille et la performance d'un écosystème sur la base de la valeur cumulée des startups technologiques créée à partir des sorties et des financements.

Les secteurs de l'économie bleue, des sciences de la vie et de l'IA, du Big Data et de l'analytique sont mis en avant pour leur densité de talents, leurs ressources de soutien et leur activité de startup. L'enseignement de

l'entrepreneuriat au niveau universitaire, le soutien dédié à travers « The Startup Act », et son emplacement stratégique sont cités comme des raisons pour lesquelles une startup devrait s'installer en Tunisie.

Pour conclure, et dans le cadre du projet de soutien aux Startups, financé conjointement par la Banque Mondiale, la CDC et la KfW, le fonds de fonds ANAVA annonce, son engagement à investir 5 millions d'euros dans un nouveau fonds sous-jacent, « Titan SeedFund I », géré par la société MedinFund Management Company, et ce dans le cadre de la cérémonie de signature des souscriptions des institutionnels dans le fonds à savoir ANAVA gérée par Smart Capital et la BTK. Il est à noter que le fonds Titan a pu mobiliser une quinzaine d'investisseurs privés pour atteindre la taille de 10 M Euros.

« Titan SeedFund I » avec une taille de 10 millions d'euros et a pour objectif d'investir dans une vingtaine de startups tunisiennes. Il représente le premier fonds en Afrique du Nord axé sur la Deep Tech en phase Seed. Le Fonds a l'intention d'investir un montant moyen compris entre 300 000 euros et 650 000 euros, avec pour objectif de les préparer en vue d'une levée de fonds de type "Series A".

PLF 2024 Les dettes de la Tunisie devront s'établir à 139,9 milliards de dinars

Les dettes de la Tunisie devront s'établir à 139,9 milliards de dinars à fin 2024, contre 127,1 milliards de dinars prévus pour l'exercice 2023, soit une augmentation d'environ 12 milliards de dinars, selon le projet du budget de l'Etat pour 2024.

Cette augmentation est expliquée par un déficit budgétaire de 10 milliards de dinars et les répercussions du taux de change (2,1 milliards de dinars), révèle selon la même source.

Et d'ajouter que la dette de l'Etat représente 79,81% du PIB, à fin 2024, contre 80,20% en 2023 et 79,83% en 2022. La dette intérieure de l'Etat estimée à environ 59 milliards de dinars, représente environ 42,2% de la dette de la Tunisie, tandis que la dette extérieure qui s'élève à environ 80,9 milliards de dinars, représente une part de 57,8%.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

24/10/2023

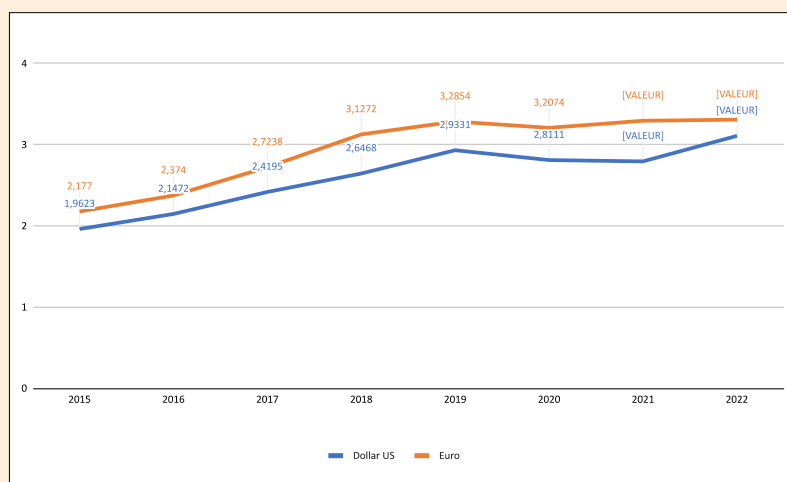
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2308
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3081
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1648
LIVRE STERLING	GPB	1	3,8608
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,1492
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0793
FRANC SUISSE	CHF	10	35,4588
EURO	EUR	1	3,3636
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6470
Yuan Chinois	CNY	1	0,4338


Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,2012	3,4177
6 MOIS	3,2392	3,4725


Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022




8,00%
TMM
25/10/2023


8,00%
TID
18/10/2023


8,00%
TMM
Septembre 2022


7,00%
TRE
Octobre 2023


26,765
Milliard
Avoirs en devise
25/10/2023


119
Jours
d'importations
25/10/2023





Le Tunindex termine la semaine dans le rouge

L'hésitation prévaut sur la bourse de Tunis. L'indice de référence a dévissé de -0,5% sur la semaine du 16 au 20 octobre courant, pour s'établir à 8446,46 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +4,2%.

Sur la semaine, les volumes ont été modestes, totalisant une enveloppe de 14,5MD, soit une moyenne quotidienne de 2,9 MD. Aucune transaction de bloc n'a eu lieu courant la semaine.

Analyse des valeurs

Le titre Electrostar s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action de la société a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +15,4% à 0,300 D, dans un flux quasi-nul.

Le titre SITS a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du promoteur immobilier a signé une progression de 11,1% à 1,700D, en drainant un volume de 26 mille dinars sur

l'ensemble de la semaine.

CELLCOM s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre a reculé de -12,4% à 1,910 D, dans un volume d'échange quasi-nul.

Le titre LILAS a été le titre le plus échangé de la semaine, drainant à lui seul 7,7 MD, soit 53,1% du volume échangé.

Tunindex

8 446,46

Var. Année **4,15%**
20/10/2023

Tunindex 20

3 693,48

Var. Année **2,82%**
20/10/2023

Volume semaine **15,100** Million DT

Capitalisation **23,70** Milliard DT

PER marché **9,18**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 271,63	8,47%
8300	Banques	5 832,42	7,82%
8500	Assurances	13 639,18	2,37%
8700	Services Financiers	8 987,08	30,72%
5000	Services aux Consommateurs	2 916,12	-1,48%
5300	Distribution	4 594,34	-1,48%
3000	Biens de Consommations	6 880,51	-7,69%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 624,79	-5,01%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 077,65	-14,95%
2000	Industries	1 649,86	11,69%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	725,46	2,10%
1000	Matériaux de Base	3 786,86	-5,06%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,310	19,23%
BH LEASING	3,620	8,71%
TUNISAIR	0,410	7,89%
SITS	1,700	6,92%
LAND'OR	5,880	6,14%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

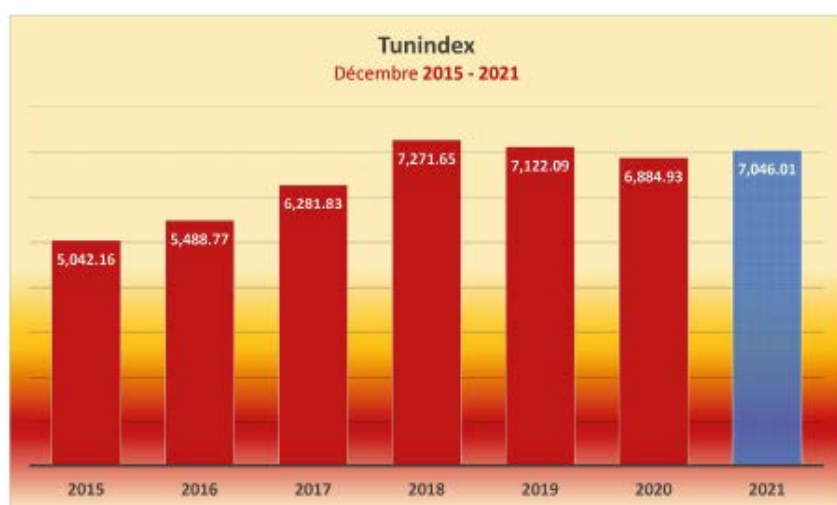
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,830	-16,06%
EURO-CYCLES	11,200	-9,53%
TUNINVEST-SICAR	5,930	-8,06%
ASSAD	0,710	-5,33%
SERVICOM	0,210	-4,55%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
EURO-CYCLE	11,200	-56,42%
CIMENTS DE BIZERTE	0,850	-51,43%
AETECH	0,400	-51,22%
CELLCOM	1,830	-46,03%
UADH	0,230	-41,03%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,620	76,59%
ADWYA	6,400	57,72%
SOPAT	2,050	42,36%
SOTUVER	11,800	35,63%
ATELIER MEUBLES INT.	3,700	32,14%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		20/10/2022	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 355,594
BANQUES								10 266,830
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	34,500	34,000	-1,45%	29,77%	900,354
ATB	1	100 000 000	2,890	3,130	3,100	-0,96%	7,27%	310,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	10,500	10,600	0,95%	-21,83%	504,560
BIAT	5	35 700 000	88,000	89,150	90,000	0,95%	2,27%	3 213,000
BNA	5	64 000 000	8,790	7,110	7,150	0,56%	-18,66%	457,600
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,200	5,200	0,00%	0,39%	1 170,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,710	4,950	5,10%	-22,05%	4,950
STB	5	155 375 000	3,800	3,620	3,550	-1,93%	-6,58%	551,581
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	43,650	42,800	-1,95%	15,68%	1 743,757
UBCI	5	20 001 529	22,000	20,500	20,600	0,49%	-6,36%	412,031
UIB	5	32 560 000	24,000	22,500	22,850	1,56%	-4,79%	743,996
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,500	8,500	0,00%	14,86%	255,000
ASSURANCES								1 280,668
ASTREE	5	6 000 000	52,000	47,300	47,300	0,00%	-9,04%	283,800
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,750	0,00%	-2,50%	129,675
STAR	10	2 307 693	154,000	163,000	159,000	-2,45%	3,25%	366,923
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,260	6,000	-4,15%	-14,16%	120,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,060	56,060	0,00%	0,11%	252,270
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,410	6,400	-0,16%	3,23%	128,000
LEASING								536,968
ATL	1	32 500 000	3,000	3,760	3,740	-0,53%	24,67%	121,550
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,330	3,620	8,71%	76,59%	25,340
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,200	2,110	-4,09%	-11,34%	63,300
CIL	5	5 000 000	19,500	20,010	20,010	0,00%	2,62%	100,050
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,100	5,100	0,00%	15,91%	56,100
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,490	16,490	0,00%	20,36%	45,348
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,500	11,600	0,87%	28,18%	125,280
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								271,128
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	47,000	47,000	0,00%	11,61%	47,000
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	7,800	7,800	0,00%	2,50%	218,400
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	6,450	5,930	-8,06%	-29,66%	5,728
INDUSTRIES								8 986,828
HOLDING								1 661,624
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,670	8,500	-1,96%	20,57%	455,600
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	6,830	6,700	-1,90%	-23,69%	1 206,024
AGRO-ALIMENTAIRE								3 984,800
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	12,900	12,600	-2,33%	-2,17%	691,832
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	5,540	5,040	-9,03%	-18,18%	56,581
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,520	12,500	-0,16%	-7,34%	3 093,750
SOPAT	1	37 861 250	1,440	2,050	2,050	0,00%	42,36%	77,616
PHARMACEUTIQUE								259,520
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	6,400	6,400	0,00%	55,72%	11,520
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,750	7,750	0,00%	8,85%	248,000
COMPOSANTS AUTOMOBILE								40,432
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,750	0,710	-5,33%	-34,86%	8,520
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,310	0,300	-3,23%	-25,00%	3,161
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,440	4,670	5,18%	16,75%	19,651

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		20/10/2022	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2021	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								745,308
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,060	2,060	0,00%	8,42%	707,867
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,890	0,850	-4,49%	-51,43%	37,440
CHIMIE								343,555
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	84,100	85,000	1,07%	-3,41%	139,188
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	29,900	30,000	0,33%	-15,56%	58,418
ICF	10	2 100 000	90,050	72,500	69,500	-4,14%	-22,82%	145,950
INDUSTRIES DIVERSES								1 804,611
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	12,380	11,200	-9,53%	-56,42%	99,792
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,520	4,520	0,00%	-4,84%	46,712
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,040	5,040	0,00%	1,20%	21,422
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,220	1,280	4,92%	-16,34%	14,644
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,390	8,170	-2,62%	-10,22%	533,875
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	3,700	3,700	0,00%	32,14%	20,578
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,490	3,500	0,29%	-8,62%	54,054
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,890	1,890	0,00%	10,53%	23,436
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,730	0,730	0,00%	-14,12%	29,679
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	3,110	3,190	2,57%	-6,18%	110,098
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	11,910	11,800	-0,92%	35,63%	391,941
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,300	5,170	-2,45%	-22,60%	144,458
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,970	14,700	-1,80%	18,45%	60,832
TPR	1	50 000 000	4,160	5,000	4,950	-1,00%	18,99%	247,500
IMMOBILIER								72,697
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	35,000	35,000	0,00%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,590	1,700	6,92%	-8,60%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,550	1,520	-1,94%	-24,00%	7,677
TECHNOLOGIE								74,281
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,410	0,400	-2,44%	-51,22%	0,889
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,040	6,050	0,17%	-21,22%	73,391
SERVICES								1 356,527
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								822,299
ARTES	1	38 250 000	5,190	5,690	5,600	-1,58%	7,90%	214,200
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	11,940	12,100	1,34%	13,08%	217,800
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,140	11,290	1,35%	-9,97%	338,700
UADH	1	36 953 847	0,390	0,230	0,230	0,00%	-41,03%	8,499
STA	1	2 000 000	24,670	21,540	21,550	0,05%	-12,65%	43,100
AUTRES SERVICES								165,467
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	2,180	1,830	-16,06%	-46,18%	8,165
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,260	0,310	19,23%	6,90%	3,189
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,380	0,410	7,89%	-14,58%	43,542
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	15,500	15,200	-1,94%	-37,19%	109,912
TELECOMMUNICATIONS								79,447
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,220	0,220	0,00%	4,76%	2,612
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,880	3,760	-3,09%	27,89%	17,434
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,560	0,550	-1,79%	-8,33%	59,400
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								289,314
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,850	4,700	-3,09%	-8,20%	62,040
Magasin General	1	11 481 250	10,960	10,970	10,490	-4,38%	-4,29%	120,438
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,350	5,350	0,00%	-12,30%	106,836
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								22 698,949



Palestine - ONU

Des résolutions et pas d'applications

L'ONU a adopté plus de 200 résolutions relatives au conflit israélo-arabe. Parmi les plus importantes, on compte :

- **La résolution 181**, adoptée le 29 novembre 1947, préconisait la partition de la Palestine en deux États, un juif et un arabe. Cette
- **La résolution 242**, adoptée le 22 novembre 1967, à la suite de la guerre des Six Jours, appelle à un retrait des forces armées israéliennes
- **La résolution 338**, adoptée le

des territoires occupés en 1967, en échange de la reconnaissance de l'État d'Israël par les États arabes. Cette résolution est considérée comme le fondement du processus de paix au Proche-Orient.

22 octobre 1973, à la suite de la guerre du Kippour, appelle à un cessez-le-feu immédiat et à des négociations de paix.

- **La résolution 425**, adoptée le 19 mars 1978, à la suite de l'invasion du Liban par l'armée israélienne, appelle à un retrait des forces israéliennes du Liban.
- **La résolution 465**, adoptée le 1er mars 1980, condamne la construction de colonies israéliennes dans les territoires occupés.
- **La résolution 605**, adoptée le 15 décembre 1987, condamne les violences israéliennes contre les Palestiniens.
- **La résolution 687**, adoptée le 3 avril 1991, à la suite de la guerre du Golfe, prévoit le retrait des forces israéliennes du sud du Liban.
- **La résolution 1397**, adoptée le 12 mars 2002, réaffirme la solution à deux États et appelle à la reprise des négociations de paix.
- **La résolution 1515**, adoptée le 30 novembre 2003, appelle à la création d'un État palestinien indépendant et viable.

- **La résolution 1810**, adoptée le 23 janvier 2008, condamne la violence et appelle à la reprise des négociations de paix.
- **La résolution 2334**, adoptée le 23 décembre 2016, considère que les colonies israéliennes dans les territoires occupés sont illégales et appelle à leur démantèlement.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité ou à une large majorité, mais elles n'ont pas été appliquées. Le conflit israélo-arabe est un conflit complexe et difficile, qui a ses racines dans l'histoire et la religion. Il est difficile de voir comment il pourra être résolu, tant que les deux parties ne seront pas prêtes à faire des concessions.

Voici quelques-unes des principales dispositions de ces résolutions :

- **La résolution 181** préconisait la création d'un État juif et d'un État arabe en Palestine.
- **La résolution 242** appelle à un retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés en 1967, en échange de la reconnaissance de l'État d'Israël par les États arabes.

- **La résolution 338** appelle à un cessez-le-feu immédiat et à des négociations de paix.
- **La résolution 425** appelle à un retrait des forces israéliennes du Liban.
- **La résolution 465** condamne la construction de colonies israéliennes dans les territoires occupés.
- **La résolution 605** condamne les violences israéliennes contre les Palestiniens.
- **La résolution 687** prévoit le retrait des forces israéliennes du sud du Liban.
- **La résolution 1397** réaffirme la solution à deux États et appelle à la reprise des négociations de paix.
- **La résolution 1515** appelle à la création d'un État palestinien indépendant et viable.
- **La résolution 1810** condamne la violence et appelle à la reprise des négociations de paix.
- **La résolution 2334** considère que les colonies israéliennes dans les territoires occupés sont illégales et appelle à leur démantèlement.

(Source : IA Bard)



Changements climatiques en Tunisie

Impact dévastateur sur la récolte de céréales

La Tunisie subit de plein fouet les conséquences des changements climatiques impactant fortement ses ressources en eau et partant, sa récolte céréalière, a déclaré, vendredi, le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, Abdelmonem Belati, au terme du Forum tuniso-italien sur la

sécurité alimentaire, tenu les 19 et 20 octobre 2023, à Tunis.

"Le déficit pluviométrique qu'accuse le pays depuis plusieurs années a causé une forte détérioration de ses ressources en eau et de sa récolte de céréales pour 2023, à 0,3 million de tonnes contre une

moyenne de l'ordre de 1,2 à 1,5 million de tonnes", a rappelé le ministre.

Par ailleurs, les températures ayant frôlé les 50 degrés pendant l'été 2023 dans plusieurs régions du pays, ont été derrière un phénomène d'évaporation des eaux de surface atteignant 900



mille de m³/jour, compliquant davantage la situation hydrique dans le pays.

Face à cette situation, le ministre de l'Agriculture a insisté sur l'importance de renforcer la coopération tuniso-italienne dans le secteur de l'eau, de favoriser l'échange d'expériences, d'expertises et de technologies à même de permettre une meilleure gestion de cette ressource vitale, de préserver le secteur agricole et de renforcer la sécurité alimentaire.

"Le Forum tuniso-italien sur la sécurité alimentaire a permis d'échanger les points de vue sur nombre de secteurs vitaux", a lancé le ministre de l'Agriculture, formulant le souhait de voir les conclusions de ce forum traduites en actions dans les plus brefs délais.

De son côté, le ministre italien de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et des forêts, Francesco Lollobrigida, a souligné que les deux journées du Forum tuniso-italien sur la sécurité alimentaire (19 et 20 octobre 2023) ont permis de dégager les synergies possibles entre les secteurs agricoles des deux pays.

Il a déclaré que son pays est prédisposé à mettre à la disposition de la Tunisie, son expérience en matière d'agriculture de

précision, d'irrigation intelligente, d'amélioration génétique des fourrages, pour qu'elle puisse faire face au défi majeur relatif à la rareté de l'eau.

Intervenant à cette occasion, le ministre italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Antonio Tajani a insisté sur le fait que la coopération entre la Tunisie et l'Italie "est globale et ne peut pas être réduite au volet relatif à l'immigration".

Tajani estime que le Forum tuniso-italien sur la sécurité alimentaire "n'est que le début d'une coopération importante entre les deux pays dans le domaine de la sécurité alimentaire", faisant remarquer que cette coopération couvrira le renforcement de la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques, le développement de la recherche-développement dans ce secteur, le transfert technologique ainsi que l'encouragement des investissements mutuels dans ces domaines...

D'après le ministre italien, "il est impératif d'impliquer les secteurs privés des deux pays dans les efforts visant à atteindre une meilleure résilience agricole face aux changements climatiques".

PLF 2024 Suspension de la TVA à l'importation du café et du thé par l'OCT

Le projet de la loi de finances 2024 (PLF) propose la suspension de la TVA à l'importation du café et du thé par l'Office du Commerce de Tunisie (OCT) afin de réduire le coût desdits produits et de maîtriser les prix pour préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

Le café et le thé importés par l'Office étaient soumis à une TVA de 19%, alors que le sucre et le riz importés par l'OCT bénéficient déjà de la suspension de la TVA conformément à la législation en vigueur, a rappelé l'article 19 du PLF 2024.

Dans le cadre de ses missions, l'OCT est chargé de l'approvisionnement du marché en produits de consommation à prix variables tels que le sucre, le riz, le café vert et le thé, en sa qualité d'importateur de ces produits.

Il convient de noter que la hausse des prix internationaux du thé et du café a impacté la situation financière de l'Office qui s'est trouvé dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers envers les fournisseurs étrangers et locaux.



Analyse du marché de la location en Tunisie

Tendances du premier semestre 2023

Après son guide immobilier pour le premier semestre de l'année en cours, le premier portail en Tunisie, lance sa toute dernière édition du tensiomètre locatif qui retrace la dynamique du marché de la location longue durée en Tunisie.

Ce baromètre correspond à des logements destinés exclusivement à l'habitation et à la location, annoncés sur le portail entre janvier et juin 2023.

Évolution des prix et diminution des superficies

En Tunisie, les prix continuent, en moyenne, leur ascension sur

l'année 2023.

En effet, les prix ont augmenté de 5% par rapport à l'année précédente et l'on constate aussi une hausse en glissement semestriel de 4% comparé à 2022.

En ce qui concerne l'évolution des superficies, nous remarquons une chute de -2% en glissement annuel et de -5 % en glissement semestriel.

Les prix de la location continuent de grimper

Dans le segment des appartements S+2 proposés

vides à la location, les loyers les plus chers se trouvent essentiellement en banlieue nord de Tunis, notamment aux Berges du Lac 2 (2300 DT), la Marsa (2370 DT), Les Jardins de Carthage (2000 DT) et Ain Zaghuan Nord (1630 DT), La Soukra (1300 DT), Cité Ennasr 2 (1240 DT),

Ensuite, El Aouina, un appartement S+2 vides se loue en moyenne à 1200 DT et se négocie désormais à 1050 DT du côté de Riadh El Andalous.

Hors bassin tunisois, une habitation du même segment coûtera 1240DT par mois à

Hammamet Nord et 940 DT à Sahloul.

La Marsa, Hammamet Nord et Sahloul sont les plus plébiscités par les Tunisiens.

La Marsa jouit d'une proximité avec le centre-ville de Tunis, l'aéroport et la zone touristique de Gammarth, ce qui fait que c'est le quartier le plus recherché en grand Tunis par les usagers du portail avec 8 % des résultats de recherches.

En ex-aequo avec Cité Ennasr 2, les jardins de Carthage attirent 7 % des demandes de location.

Au Sahel, Sahloul reste une tendance haussière au niveau de la demande locative avec 21 % des recherches traduites sur le portail de mubawab, et devance ainsi Kantaoui et Hammam Sousse, tous deux situées à 11% et 6% des demandes.

Les gouvernorats de Sousse et de Monastir font bonne figure avec leurs centre villes qui occupent 6% des demandes de locations.

Un peu plus au nord, nous retrouvons Hammamet Nord en tête des quartiers les plus demandés au Cap Bon avec 21 % des demandes devançant Cité El Wafa 14 %, Nabeul 13 %, suivis par Yasmine Hammamet 8 % et Hammamet Sud 6 %.

En trois ans, le prix national moyen ne cesse de bondir

Le marché locatif de longue durée a enregistré une progression moyenne de prix de 21 % entre 2020 et le premier semestre de 2023.

Cette croissance a réussi à amené le prix national moyen d'une location longue durée à franchir la barre de 1650 DT au premier semestre de 2023 contre 1380 DT en 2020.

Les chiffres à retenir

37% des personnes connectées sur le portail de Mubawab Tunisie sont intéressées par une location de longue durée dont 71% d'eux cherchent à louer un appartement.

La moyenne des tarifs de location a enregistré une hausse de 5% entre janvier et juin 2023 par rapport à l'année précédente.

La moyenne du prix national pour une location longue durée a augmenté de 270 DT entre 2020 et le premier semestre de 2023.

« Dans le marché de la location longue durée, les prix continuent de grimper à un rythme fulgurant, en raison de l'inflation galopante qui sévit dans le pays. Cette hausse mécanique crée une pression particulièrement forte, surtout dans les grandes villes, et

son redressement futur dépendra largement de l'état à venir de l'économie nationale » Conclut Anis Gharbi, Country Manager de Mubawab Tunisie

Méthodologie

Les observations formulées dans cet ouvrage correspondent à des logements destinés exclusivement à l'habitation et à la location, annoncés sur le portail Mubawab.tn entre les mois de janvier et de juin 2023, sont exclus : Les biens à usage commercial, les biens fonciers, les fermes et biens à la vente.

Des prix moyens sont calculés par zone géographique, dans l'ensemble et pour chacun des segments retenus pour les appartements vides, anciens et neufs et pour toute configuration, sur la base des annonces de location publiées sur Mubawab.tn."

Les prix indiqués dans cette étude présentent des "moyennes" qui dépendent de la typologie d'appartement, du standing et de l'état du bien. L'on peut trouver des prix supérieurs et d'autres inférieurs pour la même zone et la même typologie.



Hausse continue des prix de location des appartements en Tunisie

Hausse continue des prix de location des appartements, d'après une étude de l'agence Mubawab, les prix de location des appartements au niveau national ont connu une augmentation constante au cours des dernières années.

Il est probable que ces tarifs continuent de grimper, à la suite d'une éventuelle revue à la hausse de la TVA liée à l'achat des biens immobiliers neufs, prévue par la loi de finances 2024.

En effet, malgré les incertitudes entourant l'avenir de l'industrie

de la construction en Tunisie et les signaux mitigés concernant la hausse des prix des matériaux de construction, le développement potentiel de ce secteur dépendra largement de la situation socio-économique du pays et de la stabilité des prix des matières premières. Cependant, les experts du secteur restent attentifs en attendant un éventuel changement de cap qui pourrait influencer la situation.

Parallèlement on assiste à une baisse des superficies des appartements à l'offre et à la demande Au sein du tissu

citadin immobilier florissant de Tunisie, notre étude révèle des préférences pour des habitations à la fois fonctionnelles et accueillantes. Parmi cette diversité d'offres immobilières, une tendance marquée émerge en faveur d'aménagements pratiques et compacts, notamment les logements de type S+2 et même S+1.

Cette préférence pour ces deux typologies en particulier, reflète une tendance de construction qui privilégie les surfaces moyennes en raison de la hausse des coûts mais aussi d'une forte demande.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



Note de lecture

«Le monde en 2040 vu par la CIA»



d'années, dans les domaines : économique, démographique, environnemental, social, géopolitique et politique.

Globalement, ce best-seller prospectif du renseignement américain, révèle « une vision inquiétante de 2040, celle d'un monde fragmenté, contesté, sous-tension et confronté à des risques et enjeux sans frontières ».

Objectif du rapport : livrer à la veille de chaque présidentielle américaine un état du monde à venir, des risques et des dangers qui pèsent sur les Etats-Unis, leurs alliés et le reste de l'humanité. « Le rapport sur le monde en 2040, annonce des bouleversements, en une génération, comme aucune autre n'en a vécu dans l'histoire de l'humanité : dans le domaine du climat, de la connectivité, de la biotechnologie, de l'intelligence artificielle, de la 4ème révolution industrielle », lit-t-on dans la présentation du rapport. En voici les principales projections.

« **Le rapport sur le monde en 2040 vu par la CIA** » est disponible, ces temps-ci, dans les librairies de Tunis.

Il s'agit d'un document prospectif sur les tendances que connaîtront des différents secteurs, d'ici une quinzaine

Les grands défis à relever

En matière géopolitique, le rapport de la CIA évoque la rivalité sino-américaine et la qualifie



PLF 2024 Incitations à l'achat de vélos et voitures électriques

De nouvelles mesures sont prévues par le projet de la Loi de Finances 2024 en vue d'encourager l'utilisation des vélos et voitures 100% électriques.

En fait, le PLF 2024 propose de réduire la TVA appliquée sur ces véhicules de 19%, actuellement, à 7%, à partir du 1er janvier 2024.

Il prévoit, également, de baisser de 50% la taxe de circulation (les vignettes) et les frais d'enregistrement de ces véhicules.

L'objectif est d'inciter les citoyens à recourir à ces voitures non polluantes et de contribuer à réduire le coût de compensation de l'énergie, en vue de baisser le déficit de la balance énergétique en Tunisie.

Est-il besoin de rappeler que la Tunisie est aussi exposée à de gros risques cités dans ce rapport. Il s'agit particulièrement, du réchauffement climatique, du manque d'eau, de l'évolution du concept de la démocratie, de l'énergie, de la pression migratoire....

Abou SARRA

de « centrale ». Le document nous apprend, à ce propos, que la tendance démographique s'est maintenant inversée : la population chinoise est déjà vieillissante et c'est en réalité l'Inde qui va dépasser la Chine en population d'ici quelques années, ce qui redistribuera les rôles.

Il y a un volet technologique, avec les grandes tendances à venir, comme l'**Intelligence artificielle (IA)**, d'application militaire, médicale, civile.

Il y a aussi les objets connectés. Il y en avait 10 milliards en 2018, il y en aura d'après la CIA des centaines de milliards en 2040.

Dans le domaine politique, le rapport estime que « les démocraties occidentales risquent de continuer à perdre en légitimité. Les décisions seront de moins en moins tolérées et l'Etat-providence ne parvenant plus à financer sa population vieillissante. Pour toutes ces raisons, le rapport croit en la possibilité d'intenses conflits sociaux, qui mettront en difficulté la stabilité politique des pays occidentaux ».

Au plan démographique, avec 1,4 milliards d'habitants en plus, le monde ne sera ni plus tranquille, ni plus propre, et les mouvements migratoires vont s'intensifier. Le rapport s'interroge sur les solutions que les décideurs vont trouver

à de graves problèmes. Parmi ceux-ci figurent le vieillissement des populations, la pression migratoire, le stress hydrique, le changement climatique, l'éducation et l'encadrement des jeunes, le rôle des technologies... Le document fait une mention spéciale à la crise écologique, qui pose d'immenses défis structurels, tant au plan de l'énergie, de la dégradation de l'environnement que de la sécurité des personnes.

Au rayon économique, le rapport estime que l'environnement économique sera soumis à l'inattendu. Il sera marqué par l'accroissement des dettes souveraines, des bouleversements sur le marché du travail, l'emprise de multinationales sur les relations commerciales...

Malgré tous les dangers, le rapport, qui rappelons-le est un produit du renseignement américain, reste optimiste sur la capacité des Etats-Unis à manœuvrer dans ce monde contesté. Ce qui est loin d'être une surprise.

En Tunisie, les cadres et décideurs tunisiens qui lisent généralement très peu, ont intérêt à lire ce rapport indispensable. Sa lecture leur permet d'être avertis et informés à temps sur les éventuels bouleversements signalés dans ce rapport.





HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

A Toute allure

The Tunisian way of life?!



Le ministre du Tourisme s'échine à remodeler l'image du tourisme tunisien embourbée dans les méandres du balnéaire depuis des années, et son département a sonné le branle-bas de combat en mobilisant le banc et l'arrière-banc des professionnels afin d'inventer une identité que nous avons bradée aux TO et autres carnassiers du tourisme européen.

Dans l'une de ses nombreuses interventions, Slim Tlatli a plaidé haut et fort pour que chaque région se mette à son compte au point de vue des efforts de promotion, quitte à promouvoir ses propres spécificités afin de multiplier les efforts et de booster l'action de l'ONTT au niveau national.

Nous n'allons pas inventer la lune dans ce domaine. Tous les grands pays touristiques

du monde (France, Espagne, Turquie, Etats-Unis d'Amérique bien sûr et bien d'autres) ne dédaignent pas le plus de synergie qu'une communication multiple et différenciée apporte à leur produit touristique.

Nous avons de quoi faire en plus. Si une «Tunisian way of life» est peut-être à imaginer, elle sera plurielle obligatoirement. La cuisine, le vestimentaire et le parler du nord-ouest diffèrent de la M'tabbaga, de la seffa, du h'rem et du parler du Jérid au sud-ouest. La région de Sfax est unique par ses rapports à la mer, et les particularités de la région de Ras Jebel et Raf Raf diffèrent même de la région de Bizerte. Ceci sans compter la médina de Tunis, le Sahel, la région de Kairouan, les habitudes bédouines des berbères de Tataouine et celles de la région de Nefzaoua...

En outre, cet effort de communication, demandé à tous, est à même de fournir pour nos commerciaux des arguments de vente qui sortent des atouts naturels vantés depuis les années 60 et qui nous sont disputés par tout ce que le pourtour méditerranéen a de pareil -et il en a!

L'homme de Byrsa qui vient d'être restitué dans ses atouts presque naturels d'il ya 26 siècles est un exemple parmi d'autres de ce que nous pouvons vendre et même vendre très cher aux touristes avides de sensations.

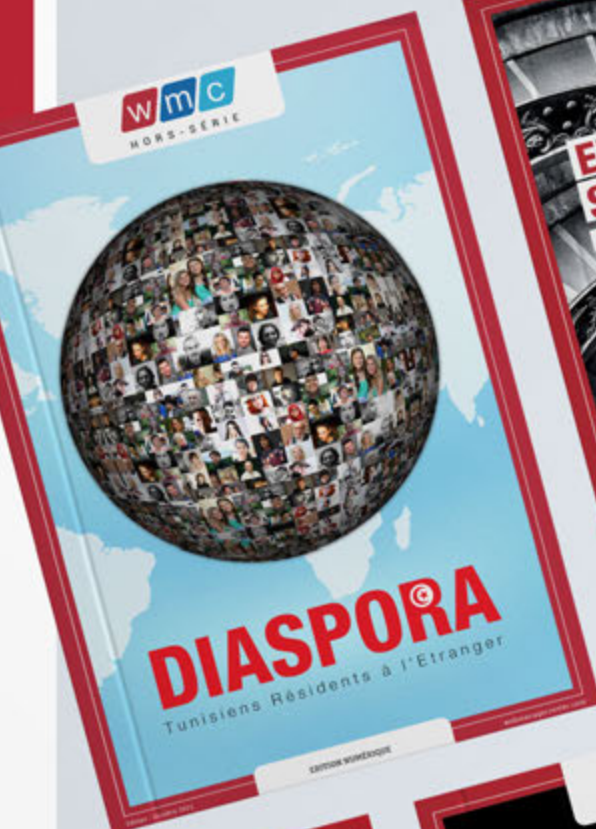
Même nos douteux Keftagi et leblabi peuvent être de la fête si des chefs intelligents s'en inspirent pour les dépoussiérer, les alléger et les mettre au goût du jour !

C'est à ce prix et à des efforts d'envergure de ce genre que nous pouvons escompter donner à notre tourisme le virage dont il a besoin pour se hisser à des standards élevés sur le marché international.

Ali Laidi Ben Mansour
(23 octobre 2010)

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition

KONA c'est WAOUH



Appelez le 70 130 600

مؤسسة تحترم
حقوق المستهلك



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

